

Informations de base	
2020/2112(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
L'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité	
Subject	
6.40 Relations avec les pays tiers	
Zone géographique	
Arctique région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	FOTYGA Anna (ECR)	02/04/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive KOKALARI Arba (EPP) SCHIEDER Andreas (S&D) PAET Urmas (Renew) ALAMETSÄ Alviina (Greens /EFA) VILLANUEVA RUIZ Idoia (The Left)	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Environnement	SINKEVIČIUS Virginijus	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/07/2021	Vote en commission		
04/08/2021	Dépot du rapport de la commission	A9-0239/2021	Résumé
05/10/2021	Débat en plénière		
07/10/2021	Décision du Parlement	T9-0413/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2112(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/03570

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE680.907	19/04/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.908	11/05/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0239/2021	04/08/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0413/2021	07/10/2021	Résumé

L'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité

2020/2112(INI) - 04/08/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Anna FOTYGA (ECR, PL) sur l'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité.

La coopération internationale comme fondement d'un Arctique sûr, stable, prospère, accessible et pacifique

Rappelant l'importance politique et stratégique de l'Arctique pour l'Union ainsi que pour le maintien de l'équilibre environnemental de la planète, les députés estiment essentiel que toutes les parties prenantes, y compris l'Union et ses États membres, agissent pour maintenir une coopération internationale et régionale pacifique et intense, la recherche scientifique, la prospérité et de faibles tensions dans l'Arctique, ainsi que pour faire face aux effets et aux conséquences très alarmants du changement climatique dans la région.

L'Union devrait contribuer à la **gouvernance multilatérale renforcée** en Arctique, promouvoir l'utilisation durable des ressources et protéger et préserver l'Arctique, de concert avec sa population. La politique arctique de l'Union devrait inclure de nouveaux acteurs tels que la Chine et prendre en compte la dimension sécuritaire.

Tout en reconnaissant le statut de souveraineté des États arctiques et leurs droits souverains conformément au droit international, le rapport souligne que la capacité de l'Union à apporter des solutions aux **défis potentiels en matière de sécurité** devrait être pleinement exploitée et que des enceintes mondiales, régionales et locales sont nécessaires pour dialoguer sur les besoins de la région en matière de sécurité.

Changement climatique

Préoccupés par les constatations du GIEC selon lesquelles le réchauffement planétaire a provoqué, ces dernières décennies, un recul généralisé de la cryosphère, avec une perte de masse des calottes glaciaires et des glaciers, les députés exhortent l'Union à endosser un rôle de premier plan dans les travaux visant à bâtir un **plan d'action ambitieux pour le climat** à l'intention de l'Arctique. Les politiques de l'Union devraient veiller à prendre en considération les intérêts de la population de la région arctique, y compris des peuples autochtones, à protéger et à développer la région.

Évolutions géopolitiques en Arctique

L'Arctique a été relativement bien préservée pendant longtemps, mais est de plus en plus touchée par l'intérêt international croissant pour la région et par l'évolution de la situation en matière de sécurité, et notamment la remilitarisation progressive de la Russie dans la région.

Soulignant qu'un **Arctique sûr, stable, durable, pacifique et prospère** joue un rôle essentiel pour la sécurité générale de l'Europe, les députés appellent à un renforcement du dialogue régional, à la coopération transfrontalière et à la retenue dans le domaine militaire, et encouragent un processus de négociations et de mesures de confiance pour atteindre l'objectif à long terme de réduction des équipements militaires dans la région.

Garantir la liberté de navigation

Les États côtiers de l'Arctique sont invités à prendre rapidement les mesures nécessaires pour appliquer pleinement le recueil sur la navigation polaire de l'Organisation maritime internationale (OMI). Les députés demandent une responsabilité partagée en ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine en mer et la durabilité des environnements polaires étant donné que le transport maritime polaire augmentera en volume et se diversifiera en nature au cours des prochaines années.

La Commission et les États membres sont invités à jouer un rôle plus important pour promouvoir la **mise en œuvre effective des conventions internationales**, comme l'accord de Paris, la convention de Minamata, la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, le protocole de Göteborg, la convention de Stockholm, le recueil sur la navigation polaire, la convention d'Aarhus et la convention sur la diversité biologique.

Le rapport souligne la nécessité de **renforcer la surveillance maritime** et le partage d'informations au sein de la région arctique et de respecter, dans l'Arctique, les droits des navires étrangers au titre de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), notamment le droit de passage inoffensif, le droit de passage en transit et la liberté de navigation. Le développement des voies de transport septentrionales devrait être durable et contribuer à une transition plus verte.

Développement durable et exploitation des ressources stratégiques

Le rapport insiste sur l'exploitation durable et scientifique des ressources énergétiques dans l'Arctique et souligne la nécessité d'une politique renforcée en matière d'énergies renouvelables produites dans l'Union et d'efficacité énergétique qui réduise considérablement la dépendance de l'Union à l'égard de sources extérieures et améliore ainsi sa position en matière de sécurité.

Face au risque environnemental que représente l'exploitation de pétrole et de gaz en Arctique, les députés demandent l'instauration **d'exigences strictes en matière d'exploration et d'exploitation de nouvelles réserves d'hydrocarbures** dans la région. Ils se disent préoccupés par les tentatives, notamment de la Russie ainsi que d'entreprises privées d'autres pays, de poursuivre des projets d'exploitation de grande envergure sans évaluation de leur incidence sur l'environnement.

L'Arctique devrait également jouer un rôle central dans **l'alliance européenne pour les matières premières**, en stimulant la production européenne de minerais essentiels et en réduisant la dépendance à l'égard de la Chine pour les métaux des terres rares.

Science et savoir

Le rapport invite tous les États à veiller à ce que les **populations autochtones** et les populations locales d'Arctique soient associées aux processus de délibération et de prise de décision des forums internationaux compétents en matière de diplomatie climatique et de biodiversité. Soulignant que l'UE est l'un des principaux contributeurs financiers à la recherche arctique, par l'intermédiaire des programmes tels qu'Horizon 2020, les députés demandent **d'accroître le financement de l'Union** dans le domaine de la recherche et du développement en Arctique.

Plus d'UE dans l'Arctique, plus d'Arctique dans l'UE

Les députés estiment que l'UE, en tant qu'acteur mondial, devrait engager un dialogue politique actif, réagir face à l'importance stratégique croissante de l'Arctique et continuer de jouer son rôle d'acteur accepté et crédible au sein de la région. Ils demandent à la Commission de créer un groupe de travail couvrant toutes les questions relatives à l'Europe septentrionale et à l'Arctique. L'Arctique devrait également se voir accorder une place plus importante au Parlement, notamment par la création d'une délégation interparlementaire spécifique.

L'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité

2020/2112(INI) - 07/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 506 voix pour, 36 voix contre et 140 abstentions, une résolution sur l'Arctique : opportunités, préoccupations et défis de sécurité.

Coopération internationale

Le Parlement a rappelé que l'Arctique revêt **une importance stratégique et politique pour l'UE**. Il a souligné l'engagement de l'UE à être un acteur responsable, recherchant le développement durable et pacifique à long terme de la région en coopérant pleinement avec les partenaires internationaux. Il est essentiel que toutes les parties prenantes, y compris l'UE et ses États membres, agissent pour maintenir une coopération internationale et régionale pacifique et intense, la recherche scientifique, la prospérité et de faibles tensions dans l'Arctique, ainsi que pour répondre aux effets et conséquences très alarmants du changement climatique dans la région.

L'Union devrait contribuer à la **gouvernance multilatérale renforcée** en Arctique, promouvoir l'utilisation durable des ressources et protéger et préserver l'Arctique, de concert avec sa population. La politique arctique de l'Union devrait inclure de nouveaux acteurs tels que la Chine et prendre en compte la dimension sécuritaire.

Tout en reconnaissant le statut de souveraineté des États arctiques et leurs droits souverains conformément au droit international, le rapport souligne que la capacité de l'Union à apporter des solutions aux **défis potentiels en matière de sécurité** devrait être pleinement exploitée et que des enceintes mondiales, régionales et locales sont nécessaires pour dialoguer sur les besoins de la région en matière de sécurité.

Changement climatique

Préoccupés par les constatations du GIEC selon lesquelles le réchauffement planétaire a provoqué, ces dernières décennies, un recul généralisé de la cryosphère, avec une perte de masse des calottes glaciaires et des glaciers, les députés exhortent l'Union à endosser un rôle de premier plan dans les travaux visant à bâtir un **plan d'action ambitieux pour le climat** à l'intention de l'Arctique. Les politiques de l'Union devraient veiller à prendre en considération les intérêts de la population de la région arctique, y compris des peuples autochtones, à protéger et à développer la région.

Développement durable et exploitation des ressources stratégiques

La résolution a insisté sur l'exploitation durable et scientifique des ressources énergétiques dans l'Arctique et souligne la nécessité d'une politique renforcée en matière d'énergies renouvelables produites dans l'Union et d'efficacité énergétique qui réduise considérablement la dépendance de l'Union à l'égard de sources extérieures et améliore ainsi sa position en matière de sécurité.

Face au risque environnemental que représente l'exploitation de pétrole et de gaz en Arctique, les députés demandent l'instauration **d'exigences strictes en matière d'exploration et d'exploitation de nouvelles réserves d'hydrocarbures** dans la région. Ils se disent préoccupés par les tentatives, notamment de la Russie ainsi que d'entreprises privées d'autres pays, de poursuivre des projets d'exploitation de grande envergure sans évaluation de leur incidence sur l'environnement.

Financement

Notant que l'UE a été un contributeur financier majeur à la recherche arctique par le biais de programmes tels que Horizon 2020, le Parlement a souligné la nécessité d'augmenter le financement de l'UE pour la recherche et le développement dans l'Arctique. Il a également appelé à un plan d'investissement ambitieux pour l'Arctique.

Population autochtone

L'Arctique circumpolaire abrite plus de quatre millions de personnes, dont plus de 40 peuples autochtones et communautés locales différents et un demi-million de citoyens européens. Le seul peuple autochtone reconnu de l'UE, le peuple Sami, vit dans les régions arctiques de Finlande et de Suède, ainsi qu'en Norvège et en Russie.

Reconnaissant que les effets de la fonte des glaces et des températures plus douces entraînent le déplacement des populations autochtones et menacent ainsi leur mode de vie, la résolution a souligné que l'UE doit mener des politiques qui garantissent que les mesures visant à répondre aux préoccupations environnementales tiennent compte des intérêts des habitants de la région arctique, y compris de ses populations autochtones, pour protéger et développer la région. Il est nécessaire d'assurer la préservation des cultures, des traditions et des langues des peuples autochtones en mettant en place des programmes de renforcement des capacités afin de mieux faire connaître la diversité, l'histoire et les droits de ces peuples.

Russie et Chine

Le Parlement a regretté les efforts du gouvernement russe pour subordonner la société civile, ce qui a un impact très négatif sur les peuples autochtones en limitant l'autonomie de leurs représentations et de leurs partenariats dans les forums internationaux, en bloquant l'accès aux fonds extérieurs. Il est également préoccupé par le renforcement progressif de l'armée russe dans l'Arctique, qu'il considère comme injustifié car il dépasse largement les objectifs défensifs légitimes.

Le Parlement estime que l'inclusion de l'Arctique par la Chine dans ses programmes de développement économique, qui aspire à intégrer la route maritime septentrionale de l'Arctique dans son initiative «une ceinture, une route» (en tant que «route de la soie polaire») doit être suivie de près par l'UE.

Les députés sont également préoccupés par les tentatives d'investissement de la Chine dans les ports maritimes situés le long de la route maritime du Nord et par ses tentatives d'obtention de droits miniers. L'Arctique devrait jouer un rôle central dans l'alliance européenne pour les matières premières, en stimulant la production européenne de minéraux clés et en réduisant la dépendance à l'égard de la Chine pour les métaux des terres rares.

Plus d'UE dans l'Arctique, plus d'Arctique dans l'UE

Le Parlement a estimé que l'UE, en tant qu'acteur mondial, devrait s'engager dans un dialogue politique actif, réagir à l'importance stratégique croissante de l'Arctique et continuer à jouer son rôle d'acteur accepté et crédible dans la région. La résolution note que la meilleure réponse à la coopération sino-russe croissante dans l'Arctique est une plus grande coordination au niveau de l'UE. En outre, la Commission est invitée à mettre en place un groupe de travail couvrant toutes les questions liées à l'Europe du Nord et à l'Arctique. L'Arctique devrait également occuper une place plus importante au Parlement, notamment par la création d'une délégation interparlementaire spécifique.